

Assemblée Générale du 5 Mars 2016

RAPPORT MORAL

L'an passé, en faisant le bilan de 2014, nous avons souligné une progression assez spectaculaire de notre association. Sans vouloir rabâcher, on peut dire la même chose cette année... Le rapport d'activités, que Jeanine vous présentera tout à l'heure, illustre ce développement. Sans vouloir déflorer ses propos, juste quelques données pour étayer la réflexion que je vous propose :

- 23 camions humanitaires, chargés de plus de 1000 lits médicalisés et de bien d'autres choses utiles, envoyés dans trois pays de l'Est.
- Près de 1000 adhérents « Trocoeur ».
- Cinq espaces bien identifiés, dont quatre mis à disposition gracieuse. Merci encore pour cela à la Mairie et à l'Association Paroissiale de Bardos, et aux deux particuliers, « prêteurs sans gage ».
- La première année pleine de fonctionnement de la recyclerie « Le Hangar du Trocoeur », réussie si on considère la fréquentation, les volumes d'objets récupérés et qui ont trouvé preneur, les aides sociales dispensées.
- La mise en place d'une « recyclerie professionnelle », qui prendra totale réalité en 2016. Positionnée sur le réemploi de mobilier professionnel, elle relève, semble-t-il, d'une véritable innovation sociale, du moins si l'on en croit nos partenaires.
- Pour faire marcher tout ça, et en débordant sur Janvier 2016, 13 salariés et des dizaines de bénévoles.

Autrement dit, AIMA n'a plus grand-chose à voir avec « la petite association humanitaire » de ses dix premières années. Et, comme on l'entend de plus en plus souvent, est maintenant une véritable « petite entreprise ».

D'où la nécessité de définir des choix stratégiques, avec des risques d'erreurs possibles, et le danger de s'égarer, en se laissant benoîtement porter par les vents des besoins, des propositions, ou des sollicitations.

D'où des dilemmes cornéliens, quand s'opposent des facilités de court terme et des ambitions moins aisées.

D'où l'obligation de construire et d'accepter un certain mode de gouvernance et un cadre organisationnel plus rigoureux, l'intérêt du collectif primant sur les libertés individuelles.

D'où l'impératif enfin d'avoir des finances saines et de dégager des marges financières suffisantes pour faire face à nos obligations, en particulier salariales.

Dès lors, comment concilier ces quatre postulats de la gestion d'entreprise avec la souplesse et la liberté attendues du fonctionnement associatif ? Comment garantir l'exigence d'efficacité sans entacher la convivialité escomptée ? Comment les bénévoles peuvent-ils conserver le plaisir qui les motive à venir aider et les salariés trouver le bien-être qu'ils sont en droit de revendiquer ?

Nous devons garder à l'esprit quelques repères pour nous guider dans ces apparentes contradictions :

- Les responsabilités dont chacun est porteur doivent forcément être mises au service des finalités d'AIMA. Car même s'il est parfois difficile de mettre en retrait sa personne en faveur du collectif, on sait que tout individu peut s'ennoblir de ce genre d'abnégation.
- La confiance entre nous est primordiale. Confiance dans les décisions prises, dans le travail effectué. La valorisation de chacun, par la reconnaissance des autres, est bien plus importante, pour la bonne marche de notre « petite entreprise », que l'obtention d'un résultat un poil meilleur.
- Enfin, l'ouverture aux Autres, à notre environnement, reste essentielle. Parce qu'elle est la preuve que nous ne sommes pas obnubilés par une quelconque logique de structure.

Ces trois repères, plus faciles à énumérer qu'à mettre en œuvre, s'ils s'inscrivent dans notre réalité quotidienne, devraient nous permettre de poursuivre notre chemin. Chemin tortueux et cahoteux. Car si l'économie circulaire – notre « fonds de commerce », en quelque sorte - s'installe de plus en plus dans les discours, on sait qu'elle va à l'encontre du système dominant. Aussi, le modèle économique d'AIMA ne peut subsister que par l'implication de nombreux bénévoles, qui offrent gratuitement temps et compétences, et par d'importants subsides publiques, principalement orientés vers les coûts salariaux.

Alors, AIMA « entreprise » : certes, OUI ! Mais avec cinq caractéristiques à toujours se remémorer :

- Un financement mixte privé/public, ce dernier se justifiant par notre contribution à la cohésion sociale et à la lutte contre des gaspillages.
- AIMA, comme toute association, relève de l'Economie Sociale et Solidaire. Ainsi, les euros patiemment gagnés ne servent qu'à assurer son fonctionnement et à amplifier notre rôle social, par des ventes à petit prix ou des cessions gracieuses.
- La gouvernance n'est fondée ni sur le patrimoine, ni sur la filiation, ni sur la prise abusive de pouvoir, mais sur l'envie, les compétences, le charisme ou la disponibilité.
- Nombre de citoyens, bénévoles séduits par nos valeurs, ou « Trocoeurs », souvent complaisants, parfois aidants, participent à leur manière à cette oeuvre collective.
- Enfin, nous faisons notre possible pour que des personnes, passées chez nous quelque temps par le biais de contrats aidés, puissent s'insérer plus durablement dans la Société et le monde du travail.

Bien d'autres structures, sur les cinq continents, épousent ces caractéristiques. Associations ou Entreprises. Solidaires ou sociales. Ou les deux. Peu importe. Il s'agit, après tout, de participer à un vaste mouvement où les richesses se produisent et se répartissent autrement. Où l'innovation sociale doit être au rendez-vous, pour inventer une autre société, un autre modèle économique et social. Tant il est sûr que le modèle actuel, avec son cortège de gaspillages et d'inégalités, ne pourra perdurer. Nous avons juste l'ambition, à notre petit niveau, de participer à l'édification d'un monde meilleur, plus respectueux des ressources naturelles, des choses, et surtout, des habitants de notre belle planète.

Je vous remercie.